

# NIGER

## L'école de la deuxième chance

### ● Le contexte

Comme dans de nombreux pays sahéliens, trop d'enfants nigériens quittent prématurément le système scolaire ou ne le fréquentent que de manière occasionnelle. Raison pour laquelle le REPTA, Réseau Education pour tous en Afrique, en association avec des partenaires locaux, a choisi de contribuer à la promotion d'une alternative éducative, à travers la mise en place de «classes de la deuxième chance». Il s'agit à la fois de repérer et de prendre en charge les exclus des dispositifs publics, tout en offrant de nouvelles opportunités à celles et ceux qui les ont quitté trop tôt. Dans chaque village concerné, le succès de ce challenge repose sur une mobilisation effective de l'ensemble des villageois et parents d'élèves.

### ● Les partenaires

Aux côtés du REPTA basé en France, figure une association nigérienne, le RAEDD – Réseau d'Actions Educatives pour un Développement Durable, composante de l'ONG franco-nigérienne, Tarbiyya Tatali, créée en 1996. La Coordination du RAEDD est basée à Niamey, avec une antenne à Dogondoutchi et l'autre à Agadez. Le partenariat avec l'AFVP a pour objectif de contribuer au renforcement institutionnel et opérationnel des différents acteurs, en particulier à partir de l'évaluation et de la diffusion de l'expérience menée avec ces classes innovantes.

### ● Les objectifs

Le principe de base consiste dans un village, à ouvrir en parallèle à l'école publique, une salle de classe pour les enfants de 9 à 13 ans et de les préparer en 4 ans, au Certificat de Fin d'Etudes du Premier Degré. Les élèves passent les épreuves en langue française, comme tous les élèves de CM 2 de la filière classique. Cinq classes sont aujourd'hui ouvertes et proposent aux enfants : un apprentissage de la lecture et de l'écriture en langue maternelle, des activités agricoles et artisanales, des ateliers de sensibilisation à la santé, l'environnement. Le français est pratiqué oralement, avant d'être lu et écrit. L'animateur de ces classes est pris en charge par un bailleur de fonds et n'est pas à la charge de l'Etat nigérien.

### ● La volontaire

Sa mission porte sur la réalisation d'un premier bilan de l'expérience, tout en assurant la capitalisation méthodologique qui permettra le cas échéant, de la développer dans d'autres villages. En parallèle, elle apporte un appui institutionnel et organisationnel aux structures partenaires (mise en place d'une stratégie de communication puis création et animation de supports d'information) mais intervient également en soutien méthodologique direct aux acteurs locaux (gestion des budgets des classes, programmation, suivi des activités, mise en réseau...). Enfin, elle appuie la coordination du RAEDD (appui technique, financier, organisationnel...).

